



ASSOCIATION
VÉGÉTARIENNE
DE FRANCE

mercredi 20 juin 2007

**A M. Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables.
20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP**

Monsieur le Ministre,

Les végétariens de France se réjouissent de voir créé un grand Ministère des questions écologiques. Nous espérons que la problématique de l'alimentation y sera prise en compte.

En effet, à l'orée du 21^{ème} siècle, l'empreinte écologique du poste « alimentation » était en France 2 fois plus lourde que celle du poste « transports ».

Nous avons désiré par ce courrier vous rappeler que le contenu de l'assiette « à la française » est un facteur non négligeable de dégradation de l'environnement et que plus l'alimentation se « végétalise », plus l'empreinte s'allège :

- Passer d'un mode « tout carnivore » à un mode « tout végétal » permettrait de réduire de plus de 60 % l'empreinte due à l'alimentation. Sans toucher à aucun des autres postes possibles (logement, transports, biens et services...), cette seule action conduirait mécaniquement à réduire de 20 % l'empreinte globale de la France.

C'est pourquoi nous portons à votre connaissance que nous avons écrit au Président de la république, M. Nicolas Sarkozy, en lui demandant un engagement ferme « *pour l'élaboration d'un projet de loi disposant que dans un délai raisonnable, toute structure de restauration collective devra se donner les moyens de proposer une alternative végétarienne équilibrée aux menus habituellement présentés.* »

Lors de la réunion du GIEC le 4 mai dernier à Bangkok, le Président du Groupe d'experts n'a pas hésité à dire que parmi les changements de comportement nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique, « *une autre option à prendre en considération est de devenir végétarien* ». Il a fait remarquer que « *Si les gens mangeaient moins de viande, ils seraient peut-être en meilleure santé. Et, en même temps, ils contribueraient à réduire les émissions générées par l'élevage des bovins* ».

En conséquence, parmi les actions qui seront entreprises par votre Ministère, nous vous demandons instamment d'informer le public sur la nécessaire réduction de la consommation de viande, ainsi que sur l'ensemble des bénéfices environnementaux à retirer de la pratique d'une alimentation basée sur le végétal.

Dans cette attente, nous nous mettons à votre disposition pour toute aide, documentation, information, que nous pourrions vous apporter et nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Pour l'association, le président, André Méry.

ANNEXE : Sources et références.

- L’empreinte écologique du poste « alimentation » était en France 2 fois plus lourde que celle du poste « transports ».

Données du WWF ; elle était en effet de 1,6 ; mais seulement de 0,8 pour les transports :

	Énergie	Terres cultivées	Pâturage	Forêt	Terrains construits	Pêche	Total
Nourriture	0,3	0,8	0,2	0,0	0,0	0,4	1,6
Logement	0,8	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	1,0
Transports	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8
Biens et services	1,2	0,1	0,0	0,4	0,1	0,0	1,8
Total	3,1	0,9	0,2	0,5	0,2	0,4	5,3

WWF - L’empreinte écologique en France, 2002.

www.wwf.fr/content/download/129/596/version/1/file/EmpreinteFrance4p.pdf

- Passer d’un mode « tout carnivore » à un mode « tout végétal » permettrait de réduire de plus de 60 % l’empreinte due à l’alimentation.

Calculs effectués à partir du site www.agir21.org/empreinte_ecologique.html, en croisant diverses modalités (consommation de viande, apport calorique global, déchets de nourriture et utilisation de produits locaux). La réduction calculée est de 63 %.

- Cette seule action conduirait mécaniquement à réduire de 20 % l’empreinte globale de la France.

Appliquée à la valeur 1,6 de l’empreinte « nourriture » donnée par le WWF, une réduction de 63 % ramène cette valeur à 0,6. L’empreinte totale passe alors de 5,3 à 4,2, soit une diminution de 20 %

- « une autre option à prendre en considération est de devenir végétarien »

Dépêche AFP | 04.05.2007 | 15:02